

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

2026-2027

SESSION 2027

CUPE Littéraire

Certificat Préparatoire aux Études
Universitaires - Option littéraire
Formation continue



UPEC
UNIVERSITÉ DE LA CÔTE D'AZUR

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE CUPE Littéraire

Année universitaire 2026-2027 - Session 2027

INSCRIPTIONS de juin (dès que les liens d'inscription sont en ligne) à septembre (avant le début des cours en présentiel - Entretien bilan tests de niveau ou poursuite cursus – Rendez-vous administratif d'inscription – Inscription administrative à l'Université.

Réunion d'information le samedi 20 juin 2026 à 10 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Présentation de la formation - Choix des modules, conditions d'obtention du diplôme et modalités d'inscription, ...

2^{ème} Réunion d'information le samedi 5 septembre 2026 à 10 h 30, Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Attention : il n'y a que deux dates possibles pour assister à la réunion d'information et aux tests de niveau. Voir page 9

Tests de niveau : après la Réunion d'information, Samedi 20 juin et samedi 5 septembre 2026 - Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil, Sous réserve de modifications, à 13 h / 13 h 30.

Tests de niveau (Français : 2 h - Anglais : 1 h 30 et/ou Espagnol : 45 mn). Voir page 9

Début de Formation : Pré-Rentrée 2026

(dates, horaires et lieux à confirmer en septembre) - Pré-Rentrée **OBLIGATOIRE** pour les étudiants du **CNED** qui doivent se libérer, aux dates ci-dessous, en fonction des matières sélectionnées ou envisagées. Présence vivement conseillée aux étudiant(e)s en présentiel à l'Université. - Faculté des Lettres (consulter les affichages mis en place), Créteil.

Les enseignants présentent les programmes, les épreuves écrites, le déroulement de la formation et répondent aux questions des étudiants.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026 ⇨ Français 13 h à 16 h ⇨ Anglais 16 h 30 à 18 h

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 ⇨ Histoire : 16 h / 17 h ⇨ Géographie : 18 h / 19 h 30

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 ⇨ Maths-Stats / Économie - 16 h 30 à 18 h

⇨ Philosophie 18 h 30 à 20 h

Début des cours : à partir du Lundi **Lundi 28 septembre 2026**

Semestre 1 - ACTIVITÉS IMPORTANTES 2026-2027 Voir page 13

⇨ Séances d'orientation (études, vie professionnelle)

SCUIO (Service commun universitaire d'information, d'orientation) Voir page 40

GRETA (« Groupements d'établissements » dépendant de l'Éducation Nationale concevant et réalisant des formations pour adultes dans la plupart des métiers) et CNAM (Conservatoire national des arts et métiers, établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes)

⇨ 04/11/2026 Journée banalisée « Découverte de la « BU » et « présentation des ressources UPEC en lignes, etc. » Voir page 13

⇨ 14/11/2026 Séances Méthodologie de la Dissertation Géographie et Histoire. Voir pages 33 et 35

⇨ Partiels blancs en Histoire, Géographie, en novembre, et en Français, en décembre.

⇨ 2 séances d'aide à l'inscription sur Parcoursup.

Session de Partiels 2026-2027 : sur le site de Créteil, plusieurs **samedis en après-midi** : en fonction des matières étudiées, du 9 janvier au 6 mars 2027*. Voir page 13

* sous réserve de modifications qui seraient notifiées en décembre.

Examen 2026-2027* : sur le site de Créteil, du 25 mai au 4 juin 2027* épreuves en après-midi, en semaine, du lundi au vendredi en fonction des matières. Voir page 13.

* sous réserve de modifications qui seraient notifiées en avril.

Résultats Session 2027 : fin juin, sur le site de Créteil : résultats affichés et relevés de notes et attestations de réussite édités et remis à chaque étudiant(e). Aucun résultat par téléphone ou par mail.

Vacances (Zone C) : Automne : inclus du 17/10/2026 au 01/11/2026, Fin d'année : inclus du 19/12/2026 au 03/01/2027 - Hiver : inclus du 06/02/2027 (07/02 pour les DAEUA et CUPEL) au 21/02/2027 - Printemps : inclus du 03/04/2027 au 18/04/2027 - Ascension : jeudi 06 et vendredi 07 mai 2027.

Bienvenue à l'UPEC et bonne année universitaire !

CUPE Littéraire

Une demande d'inscription en CUPEL peut conduire, dans l'intérêt de l'étudiant(e) à une inscription partielle de remise à niveau en Pré-DAEUA après les tests de niveau et l'entretien d'inscription.

Session 2027

Année universitaire 2026 - 2027

Formation ouverte

du 23 septembre 2026 au 18 juin 2027, résultats non divulgués.

Les résultats seront disponibles à partir du 25 juin 2027.

Sous réserves de légères modifications.

Tout au long de cette année de cours, nous correspondrons souvent par e-mail, il vous est conseillé

- ⇒ de consulter votre boîte-mails tous les jours ;
- ⇒ de lire ces e-mails (et leurs pièces jointes) sur votre PC plutôt que sur vos téléphones (où les messages n'apparaissent pas toujours en totalité) ;
- ⇒ **de vérifier que l'adresse du secrétariat ne soit pas étiquetée d'adresse indésirable ou mise dans les spams.**
- ⇒ *de... renoncer à une adresse-mail « @icloud.com » dont nous avons constaté qu'elles ne recevaient pratiquement jamais nos e-mails.*

Sommaire

❖	Calendrier universitaire	page 1
❖	Adresses Contacts	page 6
❖	Le Certificat de préparation aux études universitaires, CUPE	page 7
❖	Coût de la formation	page 8
❖	Modalités d'inscription	page 9
❖	Documents importants	pages 11-12
♦	Responsabilité civile	page 11
♦	Carte étudiant	page 11
♦	Convocation aux épreuves de partiel et d'examen	page 11
♦	Fiche pédagogique ou relevé de notes à mi-parcours	page 11 - 12
♦	Relevé de notes de fin de Session - Avis de poursuite d'études	page 12
❖	Activités annexes	page 13
❖	Contenu pédagogique de la formation	page 13
❖	Cours à la Faculté	page 14 à 16
□	Salles de cours	page 14
□	Ponctualité	page 14
□	Communication informations (affichage, emails, site)	page 14
□	Cours annulés	page 14
□	Gestion des absences	page 15
□	Téléphone portable – objets connectés	page 15
□	Camaraderie - Travail en groupe	page 16
❖	Validation du CUPE Littéraire (Partiel et examen – Calcul du Résultat)	pages 17-18
♦	Calcul du résultat - Restitution copies des épreuves de Partiel	page 17
♦	Résultat final de la Session	page 18
❖	Règlement des modalités d'évaluation UPEC	page 19
❖	Exceptionnellement : Distanciel – cours et/ou examens	page 21
❖	Bibliographies et sitographies conseillées	page 22

❖ **Choix des modules, selon les études envisagées** page 24

❖ **Programmes** pages 26 à 38

Français page 27

Anglais page 29

Espagnol page 31

Mathématiques-Statistiques page 32

Histoire page 33

Géographie page 35

Philosophie page 37

Économie et Gestion d'entreprise page 38

❖ **Vie de l'étudiant** pages 40 à 42

SCUIO-BAIP /Service commun universitaire d'information, d'orientation – Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle
Conseils pour rédiger votre CV page 40

CROUS - Restauration page 40

Service des sports page 40

Service de santé universitaire page 40

ACCOMPAGNEMENT EN SITUATION DE HANDICAP À L'UPEC page 40

Libre-service Informatique page 41

Bibliothèque page 41

Compte numérique page 42

❖ **Salles de cours (et/ou d'examen)** page 43

❖ **Plan site CMC Créteil** page 44

❖ **Accès sites Créteil** page 45

**Certificat préparatoire
aux études universitaires**
- Option littéraire -

Formation continue en un an

Responsable de la formation - Responsable pédagogique

Sonia Marquez

*Reçoit sur rendez-vous, prendre contact
par e-mail, avec copie au secrétariat,*

sonia.marquez@u-pec.fr

Concernant les démarches d'inscription il est inutile de contacter
la Direction de nos formations, l'unique interlocuteur étant le secrétariat.

Lieu de formation et d'examen :

**Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines (LLSH)
Université Paris - Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61 avenue du Général de Gaulle
Créteil - Val de Marne**

Secrétariat :

- Adresse :** Faculté des Lettres, Bâtiment i,
Aile i2, niveau 1 (portes violettes),
bureau i2 – 120
- Accueil secrétariat :** ATTENTION EXCLUSIVEMENT **sur rendez-vous**.
Demande de rendez-vous à effectuer par e-mail.
- Tél :** **01 45 17 11 44**
En mode répondeur pour diffusion d'informations,
prendre contact par e-mail ou par courrier.
- E-mail :** **daeu-a-cupe@u-pec.fr**
- Panneau d'affichage :** **Le panneau d'affichage principal** pour les étudiantes et
étudiants inscrites et inscrits dans la session se situe :
palier central, **niveau 1** de la Faculté des Lettres, situé
entre entre les toilettes « handicap » et « femmes »...
- ATTENTION : les panneaux d'affichage encadrant la porte du
secrétariat ne sont pas mis à jour, en particulier concernant l'emploi
du temps et les salles de cours ou lieux d'examen. Ils présentent les
informations « générales » à gauche concernant l'inscription, à droite
concernant les généralités de la session en cours.*

Certificat de préparation aux études universitaires - CUPE

Ce **Certificat universitaire**, proposé uniquement en **formation continue**, s'adresse à des bacheliers ou à des titulaires d'un diplôme équivalent (diplôme d'accès aux études universitaires, DAEU A ou DAEU B...).

Cette formation, **assurée en 1 an**, consolide les acquis du baccalauréat et propose une remise à niveau (de baccalauréat Série générale) permettant de faciliter la reprise d'études supérieures à l'université (licence, DUT...) en BTS et dans certaines écoles.

Il est particulièrement recommandé aux futurs étudiants dont le baccalauréat n'est pas adapté au type d'études qu'ils désirent poursuivre et aux stagiaires souhaitant présenter des concours.

Constitué d'un ensemble de modules indépendants, de niveau baccalauréat, il est ouvert aux publics suivants :

- **Nouveaux bacheliers** souhaitant des compléments de formation afin d'acquérir ou d'approfondir les bases nécessaires à la poursuite d'études supérieures.
- **Titulaires d'un baccalauréat dont la spécialité ne correspond pas aux études envisagées**
 - Bacheliers des sections scientifiques souhaitant entreprendre des études littéraires
 - Bacheliers des sections technologiques (commerce ou vente) souhaitant faire des études de gestion.
 - Titulaires d'un baccalauréat professionnel souhaitant intégrer un cursus plus théorique.
 - Autres titulaires d'un baccalauréat ou équivalent
- **Bacheliers en reprise d'études** après une interruption plus ou moins longue et souhaitant réactualiser leurs connaissances.
- **Bacheliers** souhaitant **présenter des concours**.
- **Bacheliers** ressentant le besoin d'approfondir leur **culture générale** littéraire ou scientifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des bases de culture générale, réactualiser des connaissances et consolider les méthodes d'analyse nécessaires pour poursuivre des études littéraires ou présenter des concours.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le CUPE est constitué de modules d'enseignement indépendants, à rythme hebdomadaire, pour des groupes à faible effectif encadrés par des enseignants en poste à L'UPEC et des enseignants du secondaire ayant l'expérience des publics concernés.

- Stage « **Les Clefs de la Réussite** »
- Cours en après-midi et le soir, l'emploi du temps est fixe et le demeure en général mais un impondérable peut le rendre susceptible de modifications (jour et/ou horaires) en cours d'année.
- Pour certaines matières il peut y avoir plusieurs groupes, pour un niveau de cours identique. Cela permet aux étudiants de sélectionner pour ces matières jour et horaire leur convenant au mieux. Il n'est pas possible de suivre plusieurs cours pour une même matière.
- **Les cours sont en commun avec les étudiant(e)s du DAEUA**

La personne responsable pédagogique des formations dispensées reçoit sur rendez-vous les candidat(e)s afin de les aider à choisir les modules qui correspondent à leur projet d'études.

Coût de la formation - 2026-2027 en attente

Les droits d'inscription à l'UPEC et les frais de formation au CUPE Littéraire doivent être réglés selon les consignes qui vous sont données lors du dépôt des dossiers d'inscription. Rien n'est à régler lors de la demande d'inscription.

Le paiement des droits d'inscription donne droit à une **carte d'étudiant-stagiaire de formation continue** permettant d'accéder à la Bibliothèque, aux services du CROUS (pages 40-42). Cette carte ne confère pas le statut d'étudiant au sens où le candidat ne peut prétendre : **ni à l'affiliation au régime général de la Sécurité sociale en qualité d'étudiant, ni au bénéfice des œuvres universitaires (bourse, logement...)**

*Le coût de la formation 2026/2027 n'est pas connu lors de l'édition de ce Livret de l'Étudiant. Dès qu'il le sera (généralement en juillet) vous trouverez ce document, mis à jour, en ligne, sur le site de l'UPEC. Pour info, ci-dessous les *tarifs 2025/2026.*

Ci-dessous, les tarifs 2025-2026 en vigueur jusqu'au 1^{er} juillet 2026

1) Financement individuel avec préparation à la Faculté

	Droits d'inscription à l'UPEC *2025-2026		Frais de formation à la Faculté		Coût total à la Faculté
1 module	178 €	+	134 €	=	312 €
2 modules	178 €	+	224 €	=	402 €
3 modules	178 €	+	304 €	=	482 €
4 modules	178 €	+	344 €	=	522 €
5 modules ou plus	178 €	+	384 €	=	562 €

2) Financement pris en charge employeur et/ou organisme. Le CPF (compte personnel de formation) n'est pas possible en CUPEL.

Un **devis** peut vous être remis mais il ne pourra vous être remis **qu'après avoir passé les tests de niveau** et après **l'entretien pédagogique**. Dans le cas d'une prise employeur et/ou organisme, un devis signé, paraphé et bon pour accord doit être transmis pour réserver votre place dans la formation et pour valider l'inscription.

	Droits d'inscription à l'UPEC *2025-2026	Coût total (Droits inclus)
1 module	Intégrés au coût total	592 €
2 modules	Intégrés au coût total	892 €
3 modules	Intégrés au coût total	1 122 €
4 modules	Intégrés au coût total	1 312 €
5 modules ou plus	Intégrés au coût total	1 432 €

À TITRE INDICATIF TARIF Pré-DAEUA - Attention : CPF impossible en Pré-DAEUA

Financement individuel				Financement entreprise et/ou organisme Devis disponible après le bilan des tests de niveau.	
	Droits d'inscription *2025-2026	Frais de formation	TOTAL	Droits d'inscription	COÛT TOTAL
Pré-DAEUA	178 €	+	234 €	=	412 €
Pré-DAEUA 1 module	178 €	+	78 €	=	256 €
Pré-DAEUA 2 modules	178 €	+	156 €	=	334 €
				Intégrés au coût total	1 292 €
				Intégrés au coût total	550 €
				Intégrés au coût total	922 €

Modalités d'inscription pour info, se conformer, dans tous les cas, aux consignes données en ligne.

Important : toute démarche d'inscription et toute inscription exigent d'avoir accès à un PC et à une connexion internet (également sur PC) un téléphone portable ne suffit pas.

Être titulaire du **baccalauréat** ou d'un **diplôme étranger** reconnu comme équivalent en France. *Attention : la préparation, à temps partiel, de ce certificat ne permet pas d'obtenir une carte de séjour.*

Inscription en ligne INDISPENSABLE lien de l'année communiqué sur le site à partir du 15/06 et par e-mail aux étudiants contactant le Secrétariat.

1 QUESTIONNAIRE

- ⇒ pour étudiant(e) avec adresse « @gmail.com » **Dossier d'Inscription** Formulaire en ligne
- ⇒ pour étudiant(e) « pas @gmail.com » **Demande d'Inscription** Formulaire en ligne
Formulaire Transmettre au secrétariat par mail les justificatifs réclamés (documents SCANNÉS voir détail et précisions en ligne) Les justificatifs réclamés peuvent être adressés après les Tests de niveau MAIS aucun entretien et bilan de tests de niveau ne seront accordés tant qu'ils n'auront pas été reçus et validés par le secrétariat.

2 PARTICIPATION À LA RÉUNION D'INFORMATION EN JUIN OU EN SEPTEMBRE

3 PARTICIPATION AUX TESTS DE NIVEAU EN JUIN OU EN SEPTEMBRE

Français : 1 h 30 et/ou Anglais : 1 h et/ou Espagnol : 45 mn. Les tests servent à évaluer votre niveau d'études et à préciser, lors de l'entretien avec la Direction de la Formation, votre parcours au sein du CUPEL au vu de votre projet et/ou de votre parcours. Les tests ne sont pas éliminatoires, ils comportent une compréhension de texte et une expression écrite (argumentative pour le Français). Malgré une légitime appréhension, il faut, surtout en Français, ne négliger aucun exercice.

4 ENTRETIEN AVEC LA RESPONSABLE DE FORMATION,

sur rendez-vous fixé par le Secrétariat, bilan des tests de niveau, décision concernant l'inscription et l'Emploi du temps, environ une semaine après les tests de niveau.

Il s'agit de tenir compte du bilan de vos tests de niveau et de choisir le mode de préparation du CUPEL (durée, modules, ...) le mieux adapté à vos projets.

Il faudra lors de cet entretien présenter : Diplôme(s) obtenu(s) et relevés de notes (si disponibles).

Rappel : les entretiens avec la Responsable de Formation ne sont accordés que si le questionnaire en ligne a été complété et si tous les justificatifs réclamés dans le « Dossier d'inscription » ou avec la « Demande D'inscription » ont été reçus par le Secrétariat.

5 FIN AOÛT ET COURANT SEPTEMBRE

pour les étudiants reçus en juin
et juillet pour leur bilan de tests de niveau

- a. SIGNATURE DU CONTRAT DE FORMATION AVEC LE DÉPARTEMENT DU DAEUA, sur rendez-vous fixé par le Secrétariat ;

b. pour les étudiants reçus en septembre pour le bilan des tests de niveau : SIGNATURE DU CONTRAT de suite après l'entretien de bilan des tests.

6 SUR CONSIGNE DU SECRÉTARIAT

et EN RESPECTANT un DÉLAI IMPOSÉ INSTRUIRE ET COMPLÉTER, EN LIGNE, LE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE. VOUS NE POUVEZ PAS PROCÉDER À CETTE INSCRIPTION SUR UN TÉLÉPHONE PORTABLE !

Après accord concernant votre candidature, inscription administrative EN LIGNE : un lien vous est communiqué PAR E-MAIL. Il vous est adressé par l'Université.

Il s'agit de procéder à l'inscription à l'Université qui permet que votre carte étudiant soit éditée et que vos résultats au CUPEL soient validés.

Le secrétariat vous en avertit et vous donne des conseils pour que cette inscription se fasse le plus facilement possible.

7 RÈGLEMENT DE LA FORMATION –

10 jours après la date de signature de ce contrat de formation vous devrez vous acquitter du règlement de la formation.

La législation impose ce délai. Il vous faudra alors, selon nos consignes, adresser un virement bancaire à l'Université.

AUCUN RÈGLEMENT n'est dû avant que vous n'ayez été sollicité(e) par le Secrétariat.

La carte d'étudiant et l'attestation d'inscription ne seront éditées qu'en fin de procédure

Clôture Inscription - Généralement première semaine de cours et/ou lorsque la capacité d'accueil est atteinte dans nos formations.

Documents importants

1. Lors de l'inscription : l'Attestation de responsabilité civile

L'inscription n'est validée que si le dossier comprend une **attestation originale de responsabilité civile**, qui couvre l'étudiant dans le cas où il serait responsable d'un accident à l'égard d'un tiers.

Cette attestation est obligatoire pour pouvoir suivre les cours et/ou participer aux examens et **doit indiquer** :

- **vos nom** et **prénom**, une date de validité couvrant les dates de formation
- la mention «**responsabilité civile vie privée**» ou «**responsabilité civile vie privée stagiaires et étudiants**» ou «**responsabilité civile étendue** »
- **Attention** : la mention « responsabilité civile locative » ne correspond pas à l'assurance demandée.

« L'établissement de formation n'est jamais responsable civilement des actes ou faits dommageables commis par ses étudiants à l'égard d'un tiers durant un cours, un examen ou un stage. L'établissement de formation n'a pas à contracter une assurance responsabilité civile mais doit garantir que l'étudiant en a une. »

2. En cours de formation : La carte d'étudiant-stagiaire et les certificats de scolarité

La carte d'étudiant (certificats de scolarité inclus) permet :

- d'utiliser les services de l'UPEC (numériques, bibliothèque, Annales, EPREL – Langues...)
 - de participer aux épreuves du partiel et de l'examen,
- ⇒ Vous êtes averti(e) de leur disponibilité sur le répondeur téléphonique, par affichage ou e-mail.

3. La convocation aux épreuves de Partiel

4. et la convocation aux épreuves de l'examen

Elle est envoyée par courrier. Un délai est communiqué pour avertir PAR E-MAIL le secrétariat si elle n'est pas reçue après envoi. Généralement, il faut prévenir le secrétariat à l'issue de la 1^{ère} semaine de janvier pour les partiels et début mai pour les épreuves d'examen.

Elle est **INDISPENSABLE**, accompagnée de la pièce d'identité et de la carte d'étudiant **pour pouvoir accéder aux lieux d'examen**.

5. En COURS d'année :

Pour une inscription l'année suivante, ou dans le cas d'un souhait d'inscription dans une filière sélective, et/ou pour Parcoursup, il peut vous être demandé : une (ou plusieurs) fiche(s) pédagogique(s) ou des relevés de notes de l'année en cours, un imprimé « **RELEVÉ DE NOTES – FICHE PÉDAGOGIQUE : Poursuite d'études** » remplace ces documents.

Dans ce document figurent, si disponibles, vos résultats aux matières sélectionnées, une appréciation des enseignant(e)s responsables de ces matières et une appréciation de la Responsable de Formation.

Vous trouverez des informations concernant ce document sur la convocation que vous recevrez pour les épreuves de Partiel.

À retenir : Le CUPE option littéraire, formation qualifiante, de l'UPEC fonctionne sur une année universitaire avec épreuves finales, et non pas sur un trimestre ou 1 semestre.

Des épreuves de partiel sont organisées, à « mi-parcours » mais elles sont facultatives. Un « relevé de notes », à mi-parcours, en reprise d'études, basé sur une seule épreuve par matière, peut ne pas être significatif des résultats de fin de Session. Seules épreuves obligatoires les épreuves d'examen qui ont lieu fin mai début juin.

6. En fin de formation : Relevé de notes et, avis de poursuite d'études de fin de formation

AFFICHAGE DES RÉSULTATS à Créteil, fin juin/début juillet - Voir le tableau d'affichage du DAEUA/CUPEL à la Faculté des Lettres jusque début septembre. Aucun résultat ne pourra être communiqué par téléphone, par e-mail ou par courrier.

Une procédure est toutefois mise en place pour vous adresser ces résultats par courrier si vous ne pouvez les retirer sur place, à la date prévue. Informations et consignes données avec les convocations aux épreuves).

RELEVÉ DE NOTES – AVIS DE POURSUITE D'ÉTUDES

Ces documents remis le jour des résultats de 15 h 15 à 21 h, sont ensuite disponibles en septembre au secrétariat. Ces documents (ou duplicata) peuvent être envoyés par courrier en septembre, vous informer de la procédure d'envoi auprès du secrétariat, de préférence AVANT la divulgation des résultats.

⇒ **LE RELEVÉ DE NOTES** présente le détail des notes reçues pour chaque matière, il peut vous être réclamé lors d'une inscription, atteste du niveau atteint de la (ou des) matière(s) que vous vouliez valoriser.

Conservez l'original de ce relevé de notes, vous pouvez le présenter mais ne remettez que des photocopies, le relevé de notes est un document officiel.

⇒ **L'AVIS DE POURSUITE D'ÉTUDES** Cet avis de poursuite d'études de **fin de formation** peut vous être utile lors d'une inscription, elle ne remplacera pas le Relevé de notes mais viendra l'appuyer dans le cadre de certaines inscriptions. Vous devez en faire la demande AVANT la journée de divulgation des résultats.

Activités annexes 2026-2027

Pour chacune de ces activités, un e-mail invitant à s'inscrire sur un formulaire en ligne sera envoyé aux étudiant(e)s. S'inscrire impliquera d'honorer la présence où l'inscription aura été enregistrée. Les absences seront comptabilisées.

Activités réparties sur le semestre 1

- ⇒ **Séances d'orientation** (études, vie professionnelle)
SCUIO (Service commun universitaire d'information, d'orientation). *Voir page 40*
GRETA (« Groupements d'établissements » dépendant de l'Éducation Nationale concevant et réalisant des formations pour adultes dans la plupart des métiers) **et CNAM** (Conservatoire national des arts et métiers, établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes)
- ⇒ **Journée « ressources UPEC » : les cours sont remplacés par une Séance « Découverte de la « BU » et « par une présentation des ressources UPEC** - Cette journée fait intégralement partie de la formation pour tous les étudiants en présentiel, la date est communiquée en début d'année pour que chacun puisse se rendre disponible, les présences sont prises en comptes dans l'assiduité .
- ⇒ **Séances Méthodologie de la Dissertation Géographie et Histoire.** *Voir page 33 et 35*
- ⇒ **Partiels blancs en Histoire, Géographie, Français.**
- ⇒ **Séances d'aide pour les inscriptions sur Parcoursup.** Deux séances seront consacrées à cette aide. Les étudiant(e)s concerné(e)s devront saisir cette opportunité. Il est fait en sorte que tous les étudiant(e)s puissent y assister sans sacrifier aucun cours de la formation. *Aucune aide ne sera apportée dans notre département en dehors des deux séances proposées. En cas de non participation à au moins une de ces séances, il faudra faire les démarches en autonomie.*

Contenu pédagogique de la formation

Les cours sont en commun avec les étudiant(e)s du DAEUA

Cette formation, à temps partiel, de septembre à mai, comprend :

- Stage « **La Pré-Rentrée** » : cours de remise à niveau/ méthodologie disciplinaire – 11 h
- à titre d'exemple : un minimum de 13 h de cours par semaine pour 4 modules (dans cette formation, l'étudiant-e est libre du nombre de modules suivis)
- **Partiel*** (épreuves écrites, facultatives) pour chacun des modules (voir pages 17-18)
- **Examen*** final (épreuves écrites obligatoires) pour tous les modules (voir pages 17-18)

* Validation des modules - voir page 17.

	FRANÇAIS	75 h
	ANGLAIS	75 h
	ESPAGNOL (test de niveau obligatoire)	50 h
	HISTOIRE	52 h
	GÉOGRAPHIE	52 h
	MATHÉMATIQUES-STATISTIQUES	52 h
	PHILOSOPHIE	50 h
	ÉCONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE	50 h
	Mathématiques-Statistiques de préférence en option 1 - pour pouvoir optimiser ce module, ce cours est commun avec le DAEU B	

S'assurer, lors des inscriptions qu'il n'y aura pas de chevauchement d'horaires dans le choix des matières.

La responsable, lors de l'entretien d'inscription, pourra conseiller les candidats sur le choix des modules (page 24) en fonction de leurs futurs projets de poursuite d'études ou autres.

Consulter les programmes pages 26 à 38.

COURS À LA FACULTÉ

TABLEAU D’AFFICHAGE DAEUA / PréDAEUA / CUPEL palier central, **niveau 1** de la Faculté des Lettres, « stratégiquement » situé entre... les toilettes...

TROUVER LES SALLES DE COURS !

Les salles de cours sont indiquées sur le Panneau d’affichage. Les premières salles seront peut-être difficiles à trouver... prenez le temps de consulter la page 43 de ce Livret, vous saurez « tout » ce dont vous avez besoin pour trouver vos salles de cours en toute indépendance !

PONCTUALITÉ

Il est important de faire preuve de ponctualité, le mieux étant toujours d’être en avance, les choses étant ce qu’elles sont en Région Parisienne. En cas de retard, il est essentiel de ne pas déranger le déroulement du cours par diverses demandes. Concernant une excuse à présenter pour un retard, attendre la pause ou la fin du cours.

CONSULTER

Tout au long de cette année, pensez à consulter RÉGULIÈREMENT y compris étudiant(e)s du CNED

- ⇒ **Le tableau d’affichage** (il se trouve sur le palier central, du **niveau 1** de la Faculté des Lettres, à Créteil, stratégiquement situé entre... les toilettes... C’est là que vous trouverez l’emploi du temps et les salles de cours, les annulations éventuelles de cours, changement de salles, etc.
- ⇒ **Votre** boîte e-mails. De nombreuses informations vous y sont envoyées n’en prenez pas connaissance trop... tard !
- ⇒ Le site de **l’UPEC**. Vous y trouverez les informations concernant les dates pour ne pas laisser passer une inscription « Parcoursup », ou une demande de bourse pour l’année suivante. Vous y trouverez de l’auto-formation. Vous y trouverez toutes les actualités de votre université. <http://www.u-pec.fr/>

TOUJOURS VÉRIFIER les « bruits de couloirs », les informations circulant sur vos réseaux sociaux ou entre boîte-mails d’étudiant(e)s, **AUPRÈS DU SECRÉTARIAT** ou... sur le panneau d’affichage !

COURS « ANNULÉS »

- ⇒ Le planning des cours sur l’année permet l’annulation de certains cours sans que le nombre d’heures à effectuer en soit affecté (voir page 19).
- ⇒ Le rythme des cours est soutenu en début d’année, jusqu’aux épreuves de Partiel. Ensuite, pour la deuxième partie de la Session (après les vacances de fin d’année) le rythme s’allège. Cependant, il faut garder à l’esprit que l’emploi du temps que vous avez sélectionné lors de l’inscription doit, de votre côté, rester disponible pour l’étude qu’il ne se transforme pas en « temps libre »...
- ⇒ Lorsque les annulations ponctuelles sont prévisibles elles sont affichées à l’avance sur le panneau d’affichage et les enseignant(e)s en avertissent les étudiant(e)s.
- ⇒ Lorsqu’elles n’étaient pas prévisibles... vous êtes encouragé(e) à vous rendre en bibliothèque ou à travailler dans la salle de cours habituelle. On essaie malgré tout généralement de vous prévenir par e-mail avant le début du cours, d’où l’importance de consulter votre boîte mails régulièrement.

« GESTION » DES ABSENCES

- ⇒ Dans chaque cours circule une liste d'émargement (liste de présence), pensez à la signer.
- ⇒ Dans cette liste est indiquée le nombre d'heures de cours où vous avez été présent(e) sur le nombre d'heures ayant été dispensées. Figurent également un pourcentage d'absences éventuellement excusées.
- ⇒ Il s'agit d'indiquer, sans jugement, pour vous, comme pour l'équipe pédagogique, votre faculté et possibilité à soutenir le rythme d'assiduité indispensable à une reprise d'études efficace.
- ⇒ C'est à **VOUS** de prévenir ou de vous excuser (à votre retour en cours) auprès de vos enseignant(e)s de vos éventuelles absences et de vous assurer que vos excuses ont bien été notées sur les listes de présences.
- ⇒ Seul(e)s vos enseignant(e)s peuvent indiquer, sur les listes de présence, une **excuse** au lieu d'une absence. Le secrétariat n'est pas toujours en mesure de faire suivre un message d'avertissement ou d'excuse pour une absence, vérifiez toujours auprès de votre enseignant(e) qu'il (elle) a été effectivement prévenu(e).
- ⇒ Un retard excessif ou un départ après la pause ou avant la fin du cours est compté en tant qu'absence, (aucune heure prise en compte), étant entendu que l'on a assisté à un cours que si on l'a suivi en intégralité.
- ⇒ Les enseignant(e)s ne peuvent pas prendre en charge les problèmes liés aux absences individuelles.

Un groupe sur les réseaux sociaux géré par des étudiants est généralement mis en place en début d'année. Il convient pour les étudiant(e)s suivant les cours à la Faculté, de créer, en début d'année un groupe solidaire, ou de s'allier à un/une (ou plusieurs) camarade(s), pour s'entraider en cas d'absences : demander les documents de cours, partager les notes de cours, etc.

PAS DE TÉLÉPHONE PORTABLE (ou objet connecté) EN COURS...

- ⇒ Sauf consigne ponctuelle de l'enseignant(e) liée au cours dispensé, l'utilisation et l'exposition des téléphones portables (ou objets connectés) en cours sont strictement interdites. Elles perturbent camarades et enseignants.
- ⇒ Si vous êtes susceptible de recevoir un appel urgent, votre téléphone est en mode vibreur, dans votre poche, ou votre sac (pas sur la table).
- ⇒ Si vous êtes appelé(e) vous ne répondez en aucun cas en salle de cours (y compris s'il s'agit d'un SMS ou assimilé), vous sortez discrètement de la salle et vous vous éloignez dans le couloir, dans le respect du cours qui a lieu. Lorsque vous réintégrez le cours vous le faites sans déranger toujours dans le respect du cours dispensé.
- ⇒ Le non-respect de ces consignes peut entraîner une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité ceci dans l'intérêt général de tous les étudiant(e)s et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.



CAMARADERIE

- ⇒ Il peut être utile de rappeler clairement que les cours dispensés en CUPEL ne sont pas des cours particuliers, il est demandé à chacune, à chacun, de respecter le groupe d'étudiant(e)s inscrits au CUPEL. Ce qui n'est pas toujours facile en reprise d'études où l'on a beaucoup d'habitudes liées à la vie professionnelle ou personnelle.
- ⇒ Il est indispensable et nécessaire de maintenir (ou d'adopter) une attitude favorisant, pour tous, de bonnes conditions de travail et de concentration en cours. Il est important d'être attentif aux conseils et demandes des enseignants qui peuvent différer en fonction de leur pratique et de leur personnalité mais qui ont toujours à l'esprit votre réussite et votre épanouissement dans leur matière.
- ⇒ Il ne doit pas être nécessaire de faire de la discipline en cours d'adultes à l'université. Et cela n'est généralement pas nécessaire. L'autodiscipline de chacun(e) est suffisante dans des cours dans lesquels les participants ont librement décidé d'assister.
- ⇒ Cependant, il faut savoir qu'une exclusion de cours en présentiel (voire de la formation) sans indemnité peut être provoquée (comme pour l'utilisation abusive du téléphone portable ou d'objets connectés) par un comportement dérangeant les camarades d'études, toujours, dans l'intérêt général de tous les étudiant(e)s et pour ne pas nuire à la qualité de concentration et de motivation dans les cours.

TRAVAIL EN GROUPE

Avec parfois hésitations et réserve, des affinités se créent dans les cours, une proximité s'établit très souvent entre étudiant(e)s en reprise d'études, ne laissez pas s'échapper ces ressentis : organisez-vous, au plus vite, pour travailler à plusieurs, cela se révèle très, très efficace et rassurant.

Validation des modules du CUPE Littéraire

Épreuves écrites - convocation adressée par courrier (voir page 11) – épreuves sur le site de Créteil (le CMC).

UNE SESSION DE PARTIELS,

épreuves **facultatives**. Elles constituent un entraînement très efficace à l'examen final et permettent une évaluation et auto-évaluation à mi-parcours. Il est **vivement conseillé de participer à ces épreuves de partiel**.

Épreuves partielles pour chaque module, se déroulant dans les conditions de l'examen, les samedis (après-midi) **de mi-janvier à mars**.

CALCUL DU RÉSULTAT :

Dans chaque module, la **note de partiel** est prise en compte seulement si elle est **supérieure** à la note obtenue à l'**examen final**. Il est alors fait la **moyenne de la note de partiel et de la note de l'examen**. Si la note de partiel est inférieure à celle de l'examen, seule la note de l'examen est prise en compte.

Attention : la présence aux épreuves de partiel –quelle(s) que soi(en)t la(les) note(s) obtenue(s)- ne dispense pas de la présence aux épreuves d'examen.

UNE SEULE SESSION D'EXAMEN

est organisée **en semaine** et en fin d'année universitaire (**fin mai, mi-juin**).

L'absence à une épreuve de l'examen final entraîne la « **défaillance** » c'est-à-dire la non validation du module concerné. La « défaillance » : implique que le calcul de résultat ne se fera pas.

20 aurait-il été obtenu à l'épreuve de partiel cela ne permettrait pas de valider la matière, le relevé de notes indiquerait « défaillant ».

Épreuves de partiel ou d'examen

Les épreuves sont décrites dans les pages 27 à 38 « programme ».

Amphis et Salles d'examen

Attention : pas d'horloge dans les lieux d'examen du CMC de Créteil. Pour les épreuves il faut penser à apporter une montre ou un petit réveil à placer devant vous si vous pensez en avoir besoin, les téléphones et objets connectés n'étant pas autorisés pendant les épreuves d'examen.

Il appartient aux étudiants s'ils ont avec eux lors des épreuves d'examen un **téléphone portable ou un objet connecté** de l'éteindre (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre ») et de ne pas le conserver auprès d'eux pendant les épreuves. **En cas de non-respect de ces règles**, quel qu'en soit le motif, il sera demandé au (ou à la) propriétaire du téléphone de remettre sa copie d'examen et de quitter la salle d'examen (*dans la mesure où l'heure d'autorisation de sortie a été atteinte, faute de quoi sera attendue cette heure de sortie pour quitter l'épreuve*).

Ces mesures sont appliquées dans l'intérêt de tou(te)s les étudiant(e)s.

Résultats Partiel – Restitution copies des épreuves de Partiel

Ces modalités sont **À VÉRIFIER** sur les convocations où elles peuvent avoir été modifiées.

- **copies** remises **uniquement** par les enseignants dans les cours (environ 3 ou 4 semaines après les épreuves).
Si ces copies ne peuvent pas être retirées en cours, prendre rendez-vous avec la Responsable de formation pour recevoir copies et résultats.
Aucune copie, aucune note ne pourra être remise par le secrétariat ou par e-mail, courrier ou communiquée par téléphone.
- **Informations de remises des copies** : elles seront précisées dans les convocations.

Résultat final de la Session - date communiquée sur les convocations aux épreuves.

Le relevé de notes est délivré par l'Université Paris-Est Créteil, après délibération du jury final.

Calcul de vos résultats (note de partiel et note d'examen – voir calcul du résultat ci-dessus) pour chaque matière.

Pour chaque matière dont le résultat est égal ou supérieur à 10 / 20 la matière est validée.

Règlement des modalités d'évaluation de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Extraits du Règlement des modalités d'évaluation

Initialement voté par la CFVU du 4 avril 2025 elle est réactualisée ou reconduite au début de chaque année universitaire. Certaines spécificités de DAEUA/CUPEL s'ajoutent à ces directives ou les assouplissent.

Consultable en intégralité sur le site de l'UPEC (Règlement des modalités d'évaluation).

https://www.u-pec.fr/medias/fichier/upec-reglementmodalitesevaluation-2025-2026_1760972289373-pdf

L'inscription administrative à l'université, dans le diplôme concerné par les examens, est une condition impérative pour pouvoir passer les épreuves

L'accès aux salles d'examen

Les étudiant(e)s ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables, doivent être déposés à l'entrée dans la salle. Il en est de même des téléphones portables qui doivent être éteints. *Au CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA les téléphones portables et objets connectés sont INTERDITS en épreuves. Ils sont tolérés dans les sacs, s'ils sont éteints (pas de mode « vibreur » ou « avion » ou « autre », pas d'alarme enregistrée).*

Un étudiant n'est autorisé à composer que :

- sur présentation de sa carte d'étudiant et d'une pièce d'identité.
- s'il se présente avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet). En cas de grève des transports ou d'intempéries, les surveillants ont la possibilité de retarder l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. *(Le CUPEL/DAEUA/Pré-DAEUA accepte les étudiant(e)s à l'épreuve jusqu'à une heure après le début de l'épreuve, en revanche la durée de l'épreuve ne sera pas allongée pour les retardataires.)*
- après avoir émarginé la liste de présence

Lorsqu'une épreuve dure plus d'une heure, aucun candidat ne peut partir avant la fin de la première heure.

Exceptionnellement et passé le délai de la première heure, les candidats qui sont autorisés à quitter momentanément la salle d'examen pendant l'épreuve devront remettre, avant de sortir, leur copie au surveillant qui la leur rendra à leur retour. Les étudiant(e)s ne sont autorisés à quitter provisoirement la salle qu'un à la fois, et seront accompagnés d'un surveillant. Le surveillant notera sur la copie l'heure de sortie et l'heure de retour du candidat.

Le déroulement des épreuves

- Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, copies et papier brouillon fournis par l'université.
- Les sujets des épreuves écrites comportent, outre le texte du sujet lui-même les documents et/ou matériels de composition autorisés. En l'absence d'indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé.
- **Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies, le candidat doit s'assurer** de l'anonymat de sa copie avant de la remettre.
- La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

Les étudiant(e)s soupçonné(e)s de fraude, de tentative de fraude ou de trouble à l'ordre public sont présenté(e)s à la section disciplinaire compétente du conseil d'administration. Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraîne pour l'intéressé(e), la nullité de l'épreuve correspondante. La section disciplinaire peut en outre prononcer pour l'intéressé la nullité de la session d'examen.

Lors des épreuves de partiels et d'examen, les étudiant(e)s doivent se munir de leur carte d'étudiant, de leur convocation et d'une pièce d'identité ainsi que du matériel autorisé selon les modules (dictionnaire unilingue, calculatrice).

Aucun prêt ou échange de dictionnaire ou de calculatrice n'est autorisé durant l'épreuve.

Amphis et Salles d'examen

Attention : pas d'horloge dans les lieux d'examen du CMC de Créteil. Pour les épreuves il faut penser à apporter une montre ou un petit réveil à placer devant vous si vous pensez en avoir besoin, MAIS pas de montre ou d'objet(s) connectés ce qui serait considéré comme une tentative de fraude.

Les surveillant(e)s affichent le temps restant pour l'épreuve en cours et sont à disposition des étudiants pour indiquer l'heure à leur demande et/ou par affichage.

Le respect du Règlement des modalités d'évaluation

et des règles de la vie en collectivité

restent une priorité durant toute la formation.

RECOURS AU DISTANCIEL (exceptionnel, cours ou épreuves d'examen)

Ainsi qu'il est recommandé lors des démarches d'inscription et pour la formation, il est indispensable d'avoir accès à un ordinateur fixe ou portable, indispensable de disposer d'un accès fiable et efficace à internet, en particulier dans l'éventualité d'un recours au distanciel pour les cours ou examens.

Un téléphone portable connecté à internet n'est EN AUCUN CAS suffisant.

Une imprimante est évidemment un plus.

L'inscription à l'UPEC permet d'avoir accès à Office 365 dès que la carte d'étudiant est enregistrée, il est important de télécharger word 365 et excel 365 et de se familiariser au moins avec word pour les cours en distanciel.

Il faut également avoir téléchargé ADOBE et savoir l'utiliser pour avoir accès aux documents en « .pdf » ou pour transformer les documents en « .pdf ».

En général, les séances à distance se font sur « zoom » mais les enseignants ou la Direction peuvent convier les étudiant(e)s sur un autre logiciel de visio-conférences.

Cours en DISTANCIEL

Les cours qui ont habituellement lieu en présentiel peuvent exceptionnellement être organisés à distance via le web sur les horaires fixés dans l'emploi du temps. Cette procédure, si elle est mise en place, est collective et ne concerne jamais un(e) seu(e)l étudiant(e).

*Le planning annuel permettant d'annuler certaines séances (voir page 14), le recours au DISTANCIEL n'a lieu que de manière extrêmement rare, voire jamais, au cours d'une année de formation, **la Direction privilégiant toujours le présentiel.***

Examens en DISTANCIEL

Les épreuves de partiel et/ou d'examen qui ont habituellement lieu en présentiel peuvent exceptionnellement être organisées à distance via le web selon une procédure qui est préalablement communiquée. Cette procédure, si elle est mise en place, est, là aussi, collective et ne concerne jamais un(e) seu(e)l étudiant(e).

TOUJOURS vérifier AUPRÈS DU SECRÉTARIAT les bruits de couloirs, les informations circulant sur les réseaux sociaux ou entre boîte-mails d'étudiant(e)s.

La mise en place de cours ou d'épreuves en Distanciel sera TOUJOURS annoncée par e-mail et par voie d'affichage à la Fac.

Comme indiqué dès le début de ce Livret : il faut consulter sa boîte mails régulièrement.

Bibliographies et sitographies conseillées

Site à visiter : Lelivrescolaire.fr manuels scolaires du Collège au Lycée

*** La mairie de Paris propose des cours de remise à niveau en orthographe mais aussi en mathématiques, anglais et espagnol.**

Cliquez sur "Remise à niveau et enseignement général".

<https://scap.paris.fr/Search?domainId=1038#accordionDomain1038>

Bibliographie conseillée avant le début de la formation et durant l'année :

- ❑ **Sitographie** : <https://www.lumni.fr>
- ❑ **Sitographie** : <https://www.assistancescolaire.com/> (pour des résumés de cours)
- ❑ « **Conjugaison française** » – Collection LIBRIO
- ❑ « **Grammaire française** » – Collection LIBRIO
- ❑ Les grands auteurs de la littérature française du XIXème, du XXème siècles et de l'époque contemporaine. Exemples : Zola, Flaubert, Maupassant, Camus, Céline, Colette, etc.
- ❑ « **L'orthographe, règles de base et exemples corrigés** » de **Jean-Louis Humbert** - Édition Hatier -Collection Profil Pratique n° 502, série Profil 100 exercices, 2004
- ❑ « **L'accord du participe passé, exemples et corrigés** » de **Bénédicte BOUDOU** - Édition Hatier -Collection Profil Pratique n° 501, série Profil 100 exercices, 1995-
- ❑ **Sitographie** : <https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- ❑ « **Conjugaison anglaise** » d'**Anne-Marie Bonnerot** – Collection LIBRIO
- ❑ Premières lectures en Anglais dans la collection Le Livre de Poche
 - « **Nine English short stories** »
 - « **The Killers / the old man and the sea** » d'**Ernest Hemingway**
 - « **Stories of New Orleans** » de **William Faulkner**
- ❑ **Sitographie** : www.anglaisfacile.com - <https://www.duolingo.com/>

- « **La conjugaison espagnole** » de **Frédéric Eusèbe** – Collection LIBRIO
- **Sitographie** : www.espagnofacile.com - <https://www.duolingo.com/>
- **Sitographie** : <https://www.duolingo.com/>
- **Sitographie** : www.allemandfacile.com - <https://www.duolingo.com/>
- **A.B.C. du BAC « Histoire »** - Édition Nathan
- **Annales corrigées en Histoire**
- **A.B.C. du BAC « Géographie »** - Édition Nathan
- **Annales corrigées en Géographie**
- **Mathématiques** « L'essentiel des outils de Statistique descriptive pour aborder des études en sciences humaines et sociales » de **Josyane Blard-Laborderie** - Editions Ellipses
- **S'entraîner aux QCM de mathématiques** – Concours catégories B et C – Éditions Foucher
- « **Le calcul** » - Collection LIBRIO
- « **Savoir prendre des notes** » de R. Simonet - Editions Eyrolles
- **Culture Générale, en se divertissant**, visiter les sites proposés sur le lien : <https://www.20minutes.fr/high-tech/2322375-20180818-video-cinq-chaines-youtube-completement-decalees-parlent-histoire>

Choix des modules, selon les études envisagées

Se renseigner sur les programmes des cursus universitaires ou concours envisagés avant de choisir les modules		
Licence LETTRES	Histoire et Philosophie	Géographie et Philosophie
Licence LANGUE	Anglais en LV1	Espagnol, Italien ou Allemand en LV2
Licence LEA	Anglais en LV1 Espagnol, Italien ou Allemand en LV2	Mathématiques-Statistiques + 1 LV2 en module facultatif
Licence HISTOIRE	Histoire et Géographie	Histoire et Philosophie
Licence GEOGRAPHIE	Géographie et Histoire	Géographie et Mathématiques-Statistiques
Licence PHILOSOPHIE	Philosophie et Histoire	Philosophie et Géographie
Licence PSYCHOLOGIE	Philosophie et Mathématiques-Statistiques	
Licence AEI	Anglais en LV1, Mathématiques-Statistiques et Économie + 1 LV2 en module facultatif	
DUT TC/GEA	Anglais, Mathématiques-Statistiques et Économie	Anglais, Mathématiques-Statistiques
CONCOURS (Catégorie B-C)	Histoire ou Géographie et Mathématiques-Statistiques	Mathématiques-Statistiques et Philosophie

Vous n'avez pas choisi ce que vous ferez après votre remise à niveau :

Choisissez modules et options en fonction de vos connaissances, capacités, facilités et... (en dernier) goûts. Pensez « utile » et « facile » vous aurez tout le temps, après votre remise en route pour découvrir, approfondir. Ce qui compte est d'optimiser cette année de CUPE L, de valoriser des résultats importants !

Après cette remise à niveau, possibles (entre autres) :

- **Licences**, formations diplômantes en 3 ans.
- **DUT, diplômes en 2 ans (ou 1 an).**
- **BTS, en 1 ou 2 ans.**

Pour vous aider dans vos projets

il est conseillé de se rendre aux Portes ouvertes de l'UPEC et des établissements choisis, au Salon de l'étudiant, au Salon de la formation et de l'insertion professionnelle. De prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation ou de se rendre dans un centre d'orientation, il y en a un à l'UPEC à Créteil, le (voir page 40). Il est toujours possible de s'adresser également à la personne responsable pédagogique du CUPEL/DAEU A.

Après un CUPEL, un étudiant souhaitant s'inscrire en Île de France, peut, sous certaines conditions, bénéficier des **procédures « Parcoursup »**. **RENSEIGNEZ-VOUS AVANT les dates limites de procédure !**

Pour certaines formations,

il est nécessaire de faire sa demande d'inscription directement auprès de l'établissement de votre choix (2 ou 3 choix sont conseillés), en respectant impérativement les délais d'inscription. Il vous sera demandé : une lettre de motivation, un CV et un imprimé « Avis sur la poursuite d'études » Fiche pédagogique ou relevé de notes à mi-parcours (voir page 11).

« Quelle que soit la discipline choisie par l'étudiant, la qualité de l'expression française constitue une condition nécessaire à la réussite des études dans un établissement d'enseignement supérieur, dans les écoles spécialisées, lors des concours et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. »

Non francophone ?

Cours de FLE (français langue étrangère) à l'UPEC

Le service des relations internationales propose des cours gratuits aux étudiants étrangers. Le planning est communiqué courant septembre et ils ont souvent lieu le mercredi.

Cours de FLE de la Ville de Paris*

La mairie de Paris propose des cours de FLE dans tous les niveaux. Ils sont ouverts à tous que vous habitiez à Paris ou ailleurs. Vous disposez d'un grand choix et c'est un enseignement de qualité.

<https://scap.paris.fr/Search?domainId=1038#accordionDomain1038>

Choisissez les "Cours pour adultes" plutôt que les formations dans les centres Paris Anim' qui donnent la priorité aux habitants de l'arrondissement.

Programmes

□ Français page 27

□ Anglais page 29

□ Espagnol page 31

□ Mathématiques-Statistiques page 32

□ Histoire page 33

□ Géographie page 35

□ Philosophie page 37

□ Économie et Gestion d'entreprise page 38

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

1 - Programme

- un **résumé** suivi d'une **discussion**
- une **dissertation** de culture générale

Ces exercices correspondent aux types d'exercices les plus demandés pour des concours administratifs, paramédicaux et pour suivre un cursus universitaire.

2 - Quels objectifs ?

- Ces exercices, quelle que soit leur méthodologie, reposent sur la nécessité
 - de maîtriser la construction d'une **argumentation**
 - et de maîtriser **l'expression écrite**
- Ces exercices mettent en œuvre *trois techniques* différentes :
 - **technique du résumé** : un résumé doit respecter le nombre de mots imposés, éviter la paraphrase, être fidèle aux idées et faire apparaître la cohérence de l'argumentation de l'auteur. Il repose sur le tri pertinent des informations, des arguments, des exemples, la mise en évidence des mots clés et le bon emploi des connecteurs logiques. Il doit répondre aux règles de la lisibilité : clarté, précision, concision.
 - **technique de la discussion** : une discussion doit être argumentée et illustrée ; elle doit réinvestir les arguments employés par l'auteur dans le texte qui a été résumé, et elle doit en trouver d'autres. Elle doit être construite selon un plan soigneusement choisi et clairement élaboré. Sa pertinence repose sur une bonne délimitation du sujet.
 - **technique de la dissertation** : outre la méthodologie de l'argumentation, comme pour la discussion, cet exercice permet d'acquérir, en plus, une culture générale sur des thèmes d'actualité ou d'intérêt général dans notre monde contemporain : ainsi on traitera de sujets comme le cinéma, le théâtre, les médias, la publicité, la science et l'irrationnel, la culture et la culture de masse, la lecture, le sport, l'uniformisation ou la diversité...

Recommandations bibliographiques

Pour rédiger dans une langue correcte : pré-requis pour toute épreuve de français, quelle que soit votre poursuite d'études.

- Un dictionnaire de la langue française (Ex : *Le Petit Robert*, www.cnrtl.fr : application gratuite offline du *Littré*)
- Des manuels d'orthographe (Ex : *Bescherelle* pour la conjugaison, Bled, Guion ou autres éditions de manuels scolaires)
- Des sites avec parfois des exercices en ligne : www.espacefrancais.com, www.ecriplus.fr, www.ameliorersonfrancais.com, www.meilleurenclasse.com.

Pour travailler l'argumentation : l'objectif est d'améliorer la technique argumentative pour traiter les discussions et dissertations.

- Des manuels de méthodes et techniques de français de seconde ou première
- Des émissions de débat comme « C dans l'air », « On n'est pas couché », « Preuves par 3 », « Déshabillons-les », « 28 minutes »...
- Des émissions de radio comme « Interception » sur France Inter le dimanche matin...

Pour enrichir sa culture générale : l'objectif est d'avoir de la matière, des exemples pour traiter les sujets de dissertation et discussion.

- Des émissions littéraires, artistiques ou historiques : « La grande librairie », « D'art d'art », « La Galerie France 5 », « Secrets d'histoire » ...

- Des émissions de radio comme « Interception », « Un jour dans le monde » ou « la tête au carré » sur France Inter
- Presse : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde diplomatique*, *Psychologies*, *Sciences Humaines*, la presse gratuite pour l'actualité, site web *The Conversation*
- Des œuvres littéraires :

Il n'y a pas d'œuvres particulières au programme. Lisez en premier lieu ce que vous aimez pour enrichir votre culture littéraire. Toutefois, comme vous nous demandez souvent des conseils de lecture, nous vous en proposons.

Textes fondateurs

L'Odyssée (en édition abrégée), *Les Métamorphoses* d'Ovide (en édition abrégée), *Les dieux s'amuse* (sur les principaux mythes gréco-romains), *Contes* de Perrault.

Classiques français

Les Contes de la Bécasse de Maupassant, *Un cœur simple*, *Madame Bovary* de Flaubert, *La Duchesse de Langeais* de Balzac, *L'Enfant de Vallès*, *Le grand Meaulnes* de Fournier, *Le silence de la mer* de Vercors, *La peste* d'Albert Camus. *Les liaisons dangereuses*, de Laclos. *Le Barbier de Séville*, *Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais. *Le tartuffe*, de Molière.

Difficiles mais existent en édition abrégée : *Les Misérables* de Hugo, *Germinal* de Zola, *Les Trois Mousquetaires* de Dumas, *Le Rouge et le Noir* de Stendhal, *Madame Bovary* de Flaubert

Contemporains

La Place d'Annie Ernaux, romans d'Amélie Nothomb, *le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire* de Jonas Jonnason, *la route* de Cormac Mc Carthy, romans de Pierre Lemaître.

Littérature étrangère :

Orgueil et préjugés de Jane Austen, *Le joueur d'échec* et *La Confusion des sentiments* de Stefan Zweig, *Rhinocéros* de Ionesco,

Romans policiers

Conan Doyle, Fred Vargas, Arturo Perez Reverte, les auteurs policiers nordiques (Henning Mankell, Arnaldur Indriason, plus facile camilla Läckberg)

Fantastique et science-fiction

Nouvelles fantastiques de Maupassant, *Bilbo le Hobbit* de Tolkien, *Les Fourmis* de Werber, *La Ferme des Animaux* de Orwell

Volume horaire hebdomadaire de 4 heures - à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	4 heures	(aucun document autorisé)
EXAMEN	4 heures	(aucun document autorisé)

À chaque épreuve, 2 sujets au choix* : un résumé suivi d'une discussion** ou une dissertation générale.

Les critères d'évaluation sont la qualité de l'expression écrite et de la présentation, le respect de la méthodologie de l'exercice choisi, la richesse de l'argumentation et des exemples qui l'accompagnent et la cohérence du plan.

* Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

** Il est impératif de respecter le nombre de mots imposés pour le résumé, sous peine de pénalités.

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

Ce cours peut être en commun avec les DAEU (ou Pré-DAEU) B

Ce module n'est pas destiné aux étudiant(e)s qui seraient débutant(e)s.

Avoir atteint **le niveau de la classe de 2^{nde} (1^{er} trimestre)** semble indispensable pour suivre avec profit les cours dispensés lors de cette formation.

Il faut savoir lire et comprendre un texte court et simple et être à même de pouvoir rédiger des phrases de structure simple dans un anglais correct.

Toute personne n'ayant pas ce niveau minimum requis est vivement encouragée à suivre une remise à niveau.

Précisions bibliographiques et recommandations méthodologiques seront indiquées durant les cours de Pré-Rentrée.

Programme

Le cours débute généralement par l'étude de textes visant à améliorer la compréhension et le niveau d'expression écrite et orale. Une progression est assurée afin de parvenir en fin d'année à un niveau correct de compréhension globale et détaillée. Le reste du cours est généralement consacré à une révision grammaticale systématique des notions élémentaires permettant l'élaboration d'une structure correcte de la phrase.

Recommandations bibliographiques :

- *Essential Grammar in Use* de R. Murphy- édition française- Ed. Cambridge University Press 2003
- *La grammaire anglaise au lycée* de Berland-Delépine - Editions Ophrys - 3 niveaux disponibles
- *Grammaire et conjugaison* (avec plus de 300 exercices et corrigés) - Bled Anglais – Hachette
- *Annales corrigées du Bac (toutes séries) - Manuels scolaires (classes de seconde à terminale)*
- *Le Mot et l'Idée* - Éditions Ophrys
- Le vocabulaire thématique Robert & Collins
<https://www.lerobert.com/dictionnaires/anglais/langue/le-robert-collins-vocabulaire-anglais-nouvelle-edition-9782321014126.html>
- *Conjugaison anglaise* d'Anne-Marie Bonnerot – Collection LIBRIO- 3 € (recommandé)

Premières lectures en Anglais nombreux titres comme

- N'importe quel ouvrage donc vous connaissez déjà le récit (roman policier, thriller... en version originale !)

- *Nine English short stories* (n°8601) et « English crime stories of today » (n°8648)
- *The Hitch-Hiker and other short stories* de Roald Dahl (n° 8610)
- La saga *Harry Potter* de J.K Rowling
- *Selected Stories* (Vintage Classics), recueil de nouvelles d’Alice Munro
- *Dancing Girls* (Vintage Editions), recueil de nouvelles de Margaret Atwood
- *Normal People* ou *Conversation with friends* de Sally Rooney
- *Livres bilingues* consulter les sites :
<https://www.editions-larousse.fr/harraps-lecture-en-vo/yes-you-can>
<https://www.decitre.fr/collection/Pocket+Langues+pour+tous>

Il vaut mieux privilégier une lecture unilingue...

Volume horaire hebdomadaire de 4 heures - à titre indicatif : nombre d’heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL 3 heures (dictionnaire* personnel unilingue autorisé)

EXAMEN 3 heures (dictionnaire* personnel unilingue autorisé)

Ces deux épreuves comporteront l’étude d’un texte (compréhension écrite globale et détaillée) ainsi qu’une épreuve d’expression écrite d’environ 150 mots (sujet argumentatif, dialogue, expérience personnelle)

Il est impératif de respecter le nombre de mots imposés pour l’expression écrite, sous peine de pénalités.

Important : les étudiants devront posséder un **dictionnaire unilingue personnel** pour les examens et l’utiliser tout au long de la formation pour se préparer aux épreuves écrites.

* **Deux dictionnaires sont autorisés :**

Oxford Learner’s Pocket Dictionary - Longman Handy Learner’s Dictionary

Lors des épreuves, les enseignants/surveillants se réservent le droit de confisquer tout ouvrage non conforme au règlement.

Ce module n'est pas destiné aux stagiaires qui seraient des débutants.
(Deux ans d'étude de la langue sont nécessaires pour s'inscrire)

Programme

Étude de documents authentiques (supports audiovisuels, textes littéraires, articles de presse, images entre autres) issus de la culture des pays hispanophones.

La formation portera un intérêt particulier à la conjugaison, aux temps verbaux et à leurs applications, ainsi qu'à la prise en compte de certaines différences avec la langue française.

Les étudiants en présentiel bénéficieront bien-sûr d'un travail à l'oral visant à consolider les compétences nécessaires à la bonne maîtrise de la langue espagnole.

Indispensable :

1 / un précis de conjugaison et un de grammaire (quelques exemples)

- *Conjugaison espagnole* de Frédéric Eusèbe – Ed. Libro
- *Grammaire espagnole*, ouvrage collectif – Harrap's
- *Bled espagnol Grammaire et Conjugaison* ouvrage collectif – Ed. Hachette

2 / Utiliser un dictionnaire unilingue, suggestions non exhaustives :

- *Diccionario del estudiante*, RAE, Santillana
- *Diccionario de bolsillo del español actual*, SGEL, Aquilino Sanchez

3 / Exposition régulière

(dans la mesure du possible) à des productions en langue espagnole en fonction des préférences de l'étudiant : films, articles de presse, littérature, radio...

Recommandations bibliographiques:

- « *El arte de conjugar en español* » de Mateo et Rojo Sastre, Bescherelle – Ed. Hatier
- « *Pratique de l'espagnol de A à Z* » Ed. Hatier
- « *Claridad* » de O. Caro Alda, A.Hierro Flores et V. Demazières – Ed. Martorana
- Des œuvres en édition bilingue
- Des œuvres de la Collection « *Lire en espagnol* » – Ed. Le livre de poche

Espagnol, langue vivante LV1 ou LV2 (anglais obligatoire en LV1 pour Espagnol LV2)

Volume horaire hebdomadaire : 3 heures - à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	3 heures
EXAMEN	3 heures

Ces deux épreuves porteront sur la compréhension d'un texte, sur les notions grammaticales et culturelles essentielles et comportera un exercice d'expression écrite.

Aucun dictionnaire n'est autorisé en épreuve d'espagnol.

MATHÉMATIQUES-STATISTIQUES

Débutez l'étude de cette matière en assistant à la « Pré-rentrée » (voir page 1)

I – Le langage des pourcentages

- Proportions, rapports, pourcentages, coefficient multiplicateur, Indices simples
- Taux de variation, cumul de taux de variation, taux de variation moyen
- Pouvoir d'achat, € courants, € constants, indices

II – Initiation à la Statistique descriptive

1 - Les séries statistiques à une variable

Paramètres de tendance centrale et paramètres de dispersion

2 - Les séries statistiques à deux variables

Régression et corrélation linéaire, ajustement linéaire par la méthode des moindres carrés.

3 - Les séries chronologiques

Analyse de la tendance générale (cas d'une évolution linéaire)

Objectifs

Acquérir la maîtrise des techniques élémentaires de calcul algébrique et des notions mathématiques et statistiques de base utiles à la compréhension des informations numériques contenues dans la presse et dans les manuels de Sciences humaines et sociales.

Rédiger des notes brèves puis des articles en insistant sur l'interprétation et l'utilité des résultats numériques.

Maîtriser les connaissances utiles à la poursuite d'études en Licence Histoire - Géographie - Psychologie - AEI, dans certains IUT, BTS, écoles et pour la préparation à certains concours.

Recommandations bibliographiques :

- Manuel de Mathématiques de Première et Terminale ES (Chapitres sur les pourcentages et la Statistique)
- « *Statistique Descriptive* » de M. Lethielleux - collection Express - Dunod
- « *Mathématiques tertiaires* » - Bac pro tertiaire - Nathan technique
- « *Initiation à la Statistique Descriptive* » de J. Blard-Laborderie – Éd. d'Organisation – (prêt à la bibliothèque)
- « *Statistiques descriptives* » de G. Chauvat et J.P. Réau – Armand Colin – 2002.
- « *L'essentiel des outils de Statistique descriptive pour aborder des études en sciences humaines et sociales* » de Josyane Blard-Laborderie - Editions Ellipses - 2016 – 140 pages

Pour une remise à niveau :

- « *Mathématiques - Repères pratiques* » - Nathan (fiches d'ex. corrigés : Arithmétique et Vie pratique)
- « *S'entraîner aux QCM de Mathématiques* » – concours catégories B et C – Éditions Foucher
- « *Le calcul* » de M. Scavennec – Collection Libro – **vivement conseillé**

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30 à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	3 heures	(calculatrice personnelle autorisée)
EXAMEN	3 heures	Programme des semestres 1 et 2 (calculatrice personnelle autorisée)

L'examen est constitué d'études de documents (dont un au moins sur le langage des pourcentages). Un formulaire de Statistique (extrait du formulaire du Bac ES) pourra être fourni avec l'énoncé.

Les calculatrices sont autorisées aux conditions de l'Education nationale (circulaire n°99 – 018 - 1999)
« Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. ».

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

Regards historiques sur le monde actuel

Méthodologie de la dissertation.

Une séance dédiée à de la « méthodologie pure » (analyse détaillée d'un sujet et étapes à suivre pour faire une dissertation) sera organisée, en novembre, en dehors des horaires de cours.

La date est communiquée aux étudiant(e)s dès qu'elle est fixée.

Cette séance sera suivie d'un « partiel blanc » qui aura lieu sur les horaires de cours.

Les étudiant(e)s du CNED pourront s'inscrire à cette séance de méthodologie et au « partiel blanc ».

Programme (étudié avant l'épreuve de partiel)

Thèmes pouvant concerner l'épreuve du Partiel **et** celle de l'examen.

Thème 1 : La seconde guerre mondiale
Les régimes totalitaires

Thème 2 : la multiplication des acteurs internationaux dans le monde bipolaire (de 1945 à nos jours)
1^{ère} partie : La fin de la seconde guerre mondiale
et la mise en place d'un nouvel ordre mondial

Suite du Programme (étudié après l'épreuve de partiel)

Thème 2 (suite et fin) : **2^{ème} partie**
De nouveaux acteurs : Décolonisation et émergence du Tiers Monde

Thème 3 : les remises en causes économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991

Thème 4 : Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopération et conflits

RECOMMANDATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

- **Vivement recommandé :**
Manuel d'histoire de terminale générale (éditeur indifférent mais concernant le programme **2019**)
- A.B.C. du BAC « Histoire » - Éditions Nathan, Éditions Nathan, nouveau programme (**2019**)

Il faut compléter par des ouvrages plus approfondis que vous pouvez emprunter en bibliothèque ou acheter.

- ❑ *Le siècle des excès de 1880 à nos jours*, Touchard, Bermont, Cabanel, Lefebvre, collection Major, Édition PUF. (Ouvrage de référence).
- ❑ *Histoire du XX^{ème} siècle*, Milza & Bernstein, Édition Hatier 1996, collection de poche.
- ❑ *Pour une réflexion sur l'histoire du XX^{ème} siècle : L'Âge des Extrêmes*, E. Hobsbawm, Éditions Complexe
- ❑ *La gangrène et l'oubli*, Benjamin STORA, Édition La Découverte Poche / Essais 2005.
- ❑ La lecture du « *Monde Diplomatique* » ou de « *Courrier international* » complétera utilement la culture historique et alimentera la réflexion.

Les outils numériques :

Attention, tous les sites ne se valent pas. Méfiez-vous de certains blogs et préférez ceux réalisés par des enseignants en poste.

Consultez sans modération le site [lumni.fr](https://www.lumni.fr) (<https://www.lumni.fr>) riche en ressources vidéos et éléments de cours très complémentaires des séances de cours.

Les enseignants recommanderont des sites fiables et à jour au fur et à mesure de la formation. Étudiant(e)s du CNED n'hésitez pas à les réclamer en cours d'année si vous ne recevez pas ces informations qui vous seront envoyées par mail.

Vous devez également vous tenir informer de l'actualité.

Là encore, ces outils numériques sont bien pratiques.

- ❑ www.revue2presse.fr/presse/une/le-monde
- ❑ www.lemonde.fr/
- ❑ www.lefigaro.fr
- ❑ www.liberation.fr/
- ❑ rue89.nouvelobs.com/

Et aussi de **l'actualité internationale**

- ❑ www.courrierinternational.com/
- ❑ <http://www.arte.tv/guide/fr/060139-010-A/le-dessous-des-cartes>

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30 - à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	3 heures	(aucun document autorisé)
EXAMEN	3 heures	(aucun document autorisé)

Deux sujets au choix sont proposés au candidat.*

L'examen consiste en une dissertation. L'évaluation porte sur les connaissances et sur la maîtrise des méthodes, la capacité du candidat à organiser son raisonnement, ses connaissances en vue de répondre à une question précise.

La correction de l'expression, l'orthographe et la présentation sont prises en compte dans la notation.

Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

OBJECTIFS :

Les objectifs s'inspirent du programme de Terminale générale en Géographie :

- Acquérir des connaissances pour faire comprendre le monde d'aujourd'hui marqué par le processus de la mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances.
- Acquérir des méthodes : rédiger une dissertation et maîtriser l'outil cartographique.
- S'ouvrir aux problèmes de la planète (ex : Protection de l'environnement)

Méthodologie de la dissertation.

Une séance dédiée à de la « méthodologie pure » (analyse détaillée d'un sujet et étapes à suivre pour faire une dissertation) sera organisée, en novembre, en dehors des horaires de cours.

La date est communiquée aux étudiant(e)s dès qu'elle est fixée.

Cette séance sera suivie d'un « partiel blanc » qui aura lieu sur les horaires de cours.

Les étudiant(e)s du CNED pourront s'inscrire à cette séance de méthodologie et au « partiel blanc ».

Programme (étudié avant l'épreuve de partiel)

(thèmes pouvant concerner l'épreuve de Partiel et celle de l'examen) :

- ⇒ Thème 1 : Mers et océans au cœur de la Mondialisation
- ⇒ Thème 2 : Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation

Suite du Programme (étudié après l'épreuve de partiel)

- ⇒ Thème 3 : l'Union européenne dans la mondialisation
- ⇒ Thème 4 : la France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation.

MATERIEL À PRÉVOIR (cours et épreuves de partiel et d'examen) pour la cartographie et/ou schéma, stylos de couleur à pointe fine, crayons de couleur, règle.

RECOMMANDATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Si vous souhaitez acquérir un atlas, plusieurs choix possibles :

- Atlas du Monde Diplomatique,
- Atlas du Dessous des cartes,
- Atlas des relations internationales de Pascal Boniface aux éditions Armand Colin.
- Si vous souhaitez approfondir vos connaissances, une bibliographie indicative vous sera distribuée pour chaque thème lors des cours de pré-rentrée (important pour les étudiants du CNED) et lors des cours pour les étudiants en présentiel.

Manuel de terminale générale

(éditeur indifférent **mais concernant le programme 2019**) **vivement recommandé** :

- ABC Bac « Géographie » Terminale L-ES-S – Edition Nathan **programme 2019**
- Les *Dossiers et Documents* du Monde (mensuels)

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	3 heures	Programme du semestre 1 (aucun document autorisé)
EXAMEN	3 heures	Programme des semestres 1 et 2 (aucun document autorisé)

Matériel à prévoir pour la cartographie et/ou schéma : (stylos de couleur à pointe fine, crayons de couleur, règle).

L'examen consiste en une dissertation.

Deux sujets au choix* sont proposés au candidat : une des deux dissertations pourra être accompagnée d'une production graphique de type SCHEMA. Aucun document n'accompagne le sujet, vous devez compter sur vos seules connaissances et votre capacité à raisonner. Le schéma qui accompagne la dissertation permet de localiser, de spatialiser et de donner une représentation simplifiée d'une réalité complexe. Il complète et illustre votre argumentation tout en valorisant votre copie. Les références à l'actualité seront valorisées.

Dans ces épreuves, le candidat doit avoir une bonne maîtrise de l'expression écrite et doit être capable de mobiliser les savoirs et les notions du programme. Il doit surtout développer un raisonnement géographique et être capable d'organiser un plan répondant au sujet en fonction de la problématique retenue.

Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

Débutez l'étude de cette matière en assistant aux cours de la « Pré-Rentrée » (voir page 1).

Programme :

Il s'agira de découvrir la philosophie et son histoire en étudiant les textes et les auteurs de la tradition. Plus précisément, le cours sera axé sur deux grands ensembles de notions dans le but d'approfondir la lecture des textes et l'assimilation de la méthode philosophique. Les épreuves comporteront deux sujets de dissertation au choix autour des notions ci-dessous..

Programme (étudié avant l'épreuve de partiel)

*pouvant concerner l'épreuve de Partiel **et** celle de l'examen.*

Le bonheur

Le devoir

La liberté

La raison

Suite du Programme (étudié après l'épreuve de partiel)

L'État

La justice

La religion

La science

Recommandations bibliographiques :

Pour le travail personnel, il est recommandé d'écouter quelques podcasts ou « youtuber » au choix sur les notions et les auteurs abordés (Platon, Descartes, Rousseau, Kant, Freud, Lacan, Sartre...). Par la suite, il est possible de lire en guise d'introduction par exemple quelques dialogues de jeunesse de Platon (Le Ménon, L'apologie de Socrate, etc...) ou, dans un autre registre, L'existentialisme est un humanisme de Sartre. Enfin, il est conseillé de se familiariser avec la notion d'inconscient en lisant l'Introduction à la psychanalyse de Freud.

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30 - à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL	4 heures	Programme du semestre 1 (aucun document autorisé)
EXAMEN	4 heures	Programme des semestres 1 et 2 (aucun document autorisé)

Pour chaque épreuve le sujet consiste en une dissertation (2 sujets au choix*)

* Si l'étudiant ne respecte pas la consigne « choisir un sujet parmi les deux sujets proposés », seul le premier sujet traité sur la copie sera corrigé et noté.

Mathématiques-Statistiques **OBLIGATOIRE** en option 1 pour pouvoir sélectionner ce module.

Ce cours est en commun avec le DAEU B, Pré-DAEU B et le CUPE Scientifique.

Programme

I L'économie générale

- **Introduction**
Le Problème économique : les besoins et les ressources
- **Les mécanismes généraux de fonctionnement d'une économie**
Les Fonctions de base de l'économie
Le budget et la politique budgétaire
La monnaie et le financement de l'économie
- **L'économie française dans le contexte économique mondial**
La participation à l'Union Européenne et ses conséquences
L'industrie française face aux nouveaux producteurs
Quel rôle pour l'économie française dans les années à venir ?

II Gestion de l'entreprise

Généralités sur l'entreprise: typologie, organisation
Les choix d'organisation de la production au sein de l'entreprise
L'entreprise et ses marchés : approche marketing
Les relations sociales et la gestion des ressources humaines
Les outils de pilotage de l'entreprise
Les choix stratégiques de l'entreprise

Recommandations bibliographiques :

- *Economie et Droit* de Bialès, Leurion et Le Texier – collection Plein Pot Bac STT- Ed. Foucher
- *Manuels d'Economie – classes de Première et Terminale STT* -Ed. Foucher, Nathan, Bréal...-
- « *Déchiffrer l'Economie* » de D.Clerc – Ed. Syras

Volume horaire hebdomadaire : 2 heures 30

à titre indicatif : nombre d'heures total de la formation dans « contenu pédagogique de la formation ».

Épreuves écrites :

PARTIEL 3 heures (calculatrice **personnelle** autorisée)
EXAMEN 3 heures Programme des semestres 1 et 2 (calculatrice **personnelle** autorisée)

Les calculatrices sont autorisées aux conditions de l'Education nationale (circulaire n°99 – 018 - 1999)

« Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. ».

*Étudiante,
Étudiant
à la Fac !*

Vie de Campus

SCUIO-BAIP - Service commun universitaire **d'information, d'orientation**
Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle

Entretien individuel possible sur rendez-vous auprès d'un conseiller d'orientation.
Nombreux documents d'aide (CV, lettre de motivation, entretien) disponibles sur place.

À Créteil

Mail des Mèches - Maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat Etudiant - Rue poète et Sellier - 94000 Créteil ☎ : 01 41 78 47 96 - ✉ : orientation@u-pec.fr

<http://www.u-pec.fr/etudiant/orientation-reorientation/>

ACCUEIL du Lundi au vendredi de 13 h à 17 h

Vérifiez les horaires d'ouverture AVANT de vous déplacer (une fermeture exceptionnelle peut intervenir)

Les conseillères d'orientations-psychologues reçoivent sur rendez-vous.

Les inscriptions se font à l'accueil du SCUIO-BAIP ou par téléphone.

Vous pouvez formuler une demande en ligne

Formulaire à compléter : <https://www.u-pec.fr/fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle/scuio-baip-formulaire-de-demande-d-information>

Une séance d'orientation (études, vie professionnelle) sera assurée, par le SCUIO, avant les vacances de fin d'année, vous en serez informé(e) lorsqu'elle aura été programmée. (Voir page 13)

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CMC Créteil : Restaurant U. «La Pointe jaune»
«La grande cafèt» «La Pointe jaune»

SUAPS : SERVICE Universitaire des **Activités Physiques et Sportives**

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/sport>

Renseignements au 01 45 17 13 84 ou par e-mail : suaps@u-pec.fr

SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE :

<http://www.u-pec.fr/vie-de-campus/vie-pratique/sante/>

Maisons de la Santé à Créteil - de 9 h à 17 h (à vérifier avant de se déplacer) – Niveau dalle, côté bibliothèque. Contacter le 01 45 17 15 15 ou E-mail : ssu@u-pec.fr

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP À L'UPEC

<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/accompagnement-du-handicap/handicap-votre-accompagnement-a-l-upec>

Maisons de la Santé à Créteil - de 9 h à 17 h (à vérifier avant de se déplacer) - Bâtiment i3 au rez-de-chaussée. Contacter le 01 45 17 15 15 ou E-mail : ssu@u-pec.fr

Vie de Campus

LIBRE SERVICE INFORMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Accès aux salles informatiques en libre-service, sur présentation de la carte d'étudiant

CAMPUS CENTRE

Bâtiment T (AEI)- 3ème étage - salles 255, 267, 268, 258

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h à 19h45

Bâtiment P4 (Sciences) - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h à 19h45

L'accès aux salles informatiques du Campus Centre est conditionné à l'occupation par des cours.

Se renseigner sur le maintien de cette offre en libre-service et dans ce cas sur la confirmation des horaires et des salles en vigueur à la rentrée 2026.

BIBLIOTHÈQUE DU CMC, Centre Multidisciplinaire de Créteil - Tél : 01 45 17 70 12 –

Bibliothèque « facile » sur le site de l'UPEC ! Consultez-le !

<https://bibliotheque.u-pec.fr/bibliotheques/campus-centre>

Horaires : 9 h – 18 h du lundi au vendredi et certains samedis

Vérifier systématiquement les horaires et ouverture avant de se déplacer.

Il est possible de réserver une petite salle à la bibliothèque pour travailler en groupe.

<https://rebu.u-pec.fr/>

Quels ouvrages trouver à la bibliothèque du CMC pour les étudiant(e)s du DAEU ?

Sous réserve car le rayon semble s'être appauvri d'année en année (n'hésitez pas à nous faire un retour !)

Ouvrages intéressants, ouvrages spécifiquement destinés à la préparation du DAEU (CUPEL) mais pas spécifiquement « au » DAEUA (CUPEL) de l'UPEC,

sous la cote 37, au rayon « Sciences de l'Éducation ».

Pour localiser un ouvrage ? N'hésitez pas à demander l'aide d'un bibliothécaire à l'accueil

Sous réserve : Les sujets d'examen du DAEU A-CUPEL de certaines sessions (ainsi que certains corrigés) sont disponibles sur le site de l'UPEC :

- à distance : sur le site Internet de l'université : www.u-pec.fr

Rubrique « Bibliothèques » puis sélectionner l'onglet « sujets d'examens ».

Entrer « DAEU A » comme critère de recherche.

Choisir une notice et cliquer sur « lien vers le sujet d'examen » pour afficher le sujet.

Pour y accéder, vous devrez avoir formalisé votre inscription et avoir activé votre « compte numérique étudiant ». Dès que vous avez votre carte d'étudiant, suivez la démarche d'activation indiquée sur le site UPEC dans « étudiant » « Services numériques »

COMPTE NUMÉRIQUE ÉTUDIANT à l'UPEC

Muni(e) de votre carte d'étudiant,
vous disposerez
d'un compte numérique étudiant
d'une adresse mail au format prenom.nom@etu.u-pec.fr.

Pour vous permettre d'accéder aux services numériques et pour sécuriser votre compte, vous devrez activer votre compte numérique en suivant la procédure indiquée sur le site de l'UPEC.

Pour activer ce compte,
il faut vous rendre sur le site <http://www.u-pec.fr/>

Le cheminement à suivre :

- ⇒ répondre à « vous êtes » en sélectionnant « étudiant »
- ⇒ ce qui vous emmènera à sélectionner (à gauche) « Services numériques »
- ⇒ où vous trouverez « Activer votre compte numérique étudiant »
- ⇒ ou... vous pouvez cliquer sur le [lien](#) (en vigueur au 23 avril 2023)


<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

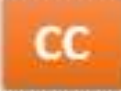


































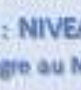
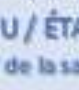
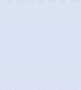


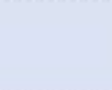





En cas de difficulté pour activer votre compte un support vous est proposé sur la page d'activation, à savoir : <https://support-inscription.u-pec.fr/> (lien en vigueur au 14/05/2026).

Salle i2 220 ??? Noter toutes les indications concernant un « numéro » de salle

Vous savez dans quelle salle vous avez cours, reste à la trouver !
Savoir utiliser le code « salle »

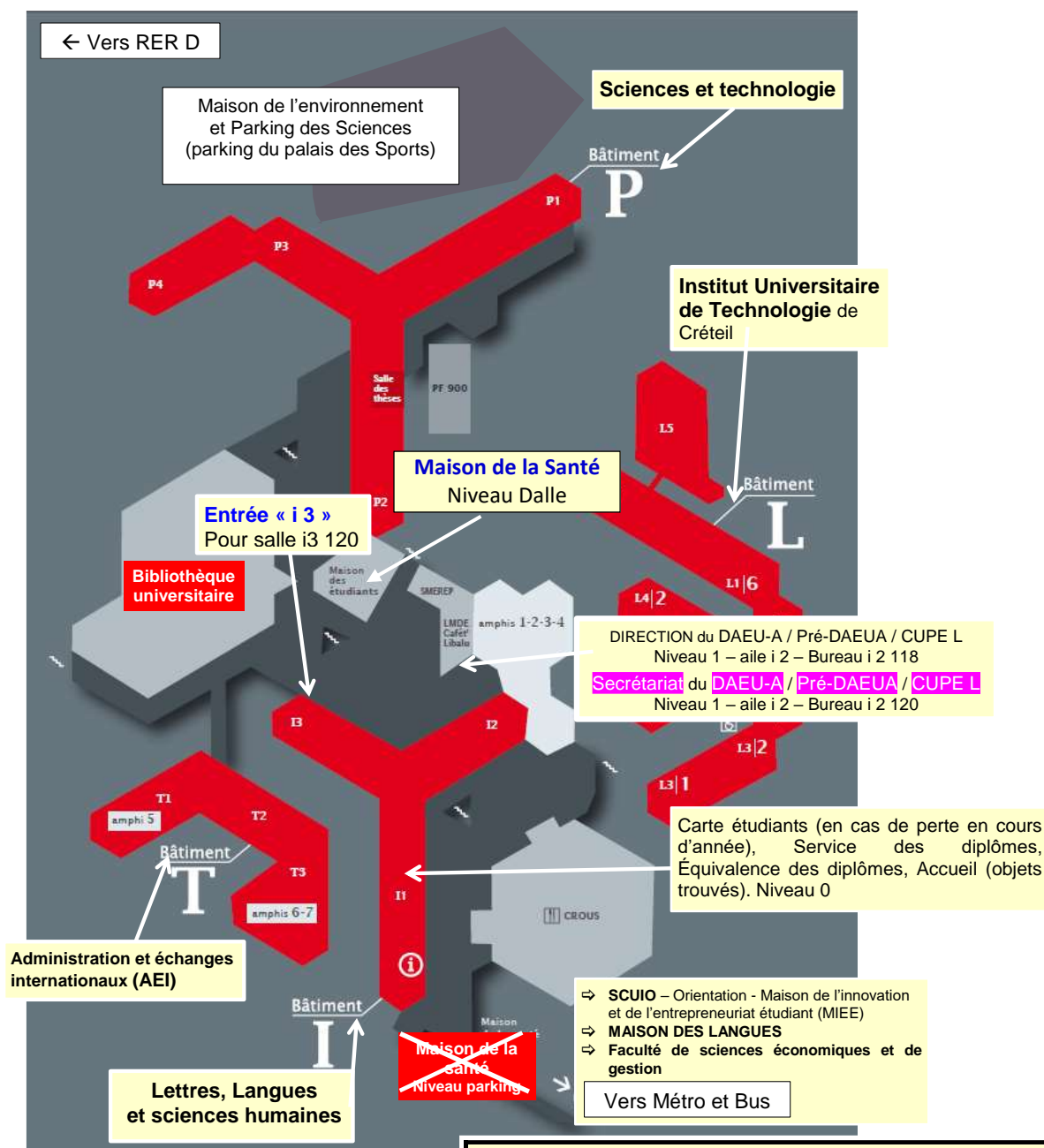
Un exemple : CC i2 219



					Indique le « site », dans ce cas : CAMPUS CENTRE (Crétail)	
					Indique le « bâtiment », dans ce cas : BÂTIMENT « i »	
	Bâtiment des Lettres et de l'administration centrale		Maison des langues			
	Bâtiment modulaire niveau parking		Préfabriqué			
	Bâtiment de la Faculté des Sciences		Bâtiment de la Faculté d'Administration et Échanges Internationaux			
					Indique le « couloir ou l'aile de bâtiment », dans ce cas : COULOIR-AILE / 2 (PORTES VIOLETTES dans les bâtiments « i »)	
	Couloir portes ROUGES (pour le bâtiment « i »)		Couloir Portes VIOLETTES (pour le bâtiment « i »)		Couloir portes ORANGES (pour le bâtiment « i »)	
					Indique le « niveau » (l'étage), dans ce cas : NIVEAU / ÉTAGE 2	
	1 ^{er} niveau / 1 ^{er} étage		4 ^{ème} niveau / 4 ^{ème} étage			
	2 ^{ème} niveau / 2 ^{ème} étage		Rez-de-chaussée			
	3 ^{ème} niveau / 3 ^{ème} étage				Niveau Parking	
					Indique le « niveau » (l'étage), dans ce cas : NIVEAU / ÉTAGE 2 et s'intègre au N° de la salle	
SALLE						

L' exemple : CC i2 219 = Campus Centre à Créteil, couloir portes violettes, niveau (étage) 2 !!!
Si vous vous demandez pourquoi le couloir est indiqué avant l'étage... nous n'avons pas... la réponse !!!

Plan du site de Créteil - le « CMC »



AMPHIS	
1	Hall des amphis – Faculté des Lettres
2	Hall des amphis – Faculté des Lettres
3	Hall des amphis – Faculté des Lettres
4	Hall des amphis – Faculté des Lettres – Niveau Parking
5	Faculté AEI – Niveau Parking – Entrée sous la « passerelle »
6	Faculté AEI – Niveau Parking
7	Faculté AEI – Niveau Parking

Quelques salles « + » difficiles à... trouver :

SALLE i1 P 28 et i1 P 34

situées et accessibles dans le parking, sous le bâtiment « i » - aile i 1 (Niveau -1)

La maison de la santé

se trouve également au niveau parking (niveau -1)

SALLE i3 120

uniquement accessible en passant par le niveau 2 et en descendant d'un niveau, ou le niveau 0 et en montant d'un niveau, en utilisant l'entrée bâtiment « i », de l'aile « i 3 »

Accès aux différents sites de Créteil



UNIVERSITE PARIS – Est Créteil Val de Marne

Centre multidisciplinaire de Créteil

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil cedex

Secrétariat du DAEU A/Pré-DAEUA/CUPEL

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

Bâtiment : i. 2 – niveau 1 - bureau i2 120

Pour vous y rendre :

MéTRO station Créteil Université de la ligne n° 8 (Balard – Créteil)

RER D station Vert de maisons

RER D station Créteil-Pompadour + (bus) TVM

Bus : Arrêt Université de la ligne n° 181 (Maisons – Alfort – Ecole vétérinaire)

Arrêt Université de la ligne n° 281 (Joinville – le – pont – Créteil Europarc)

En voiture :

A86 direction Versailles sortie Créteil centre puis Créteil Université

A86 direction Paris sortie Créteil centre puis Créteil Université.

Secrétariat du DAEUA / Pré-DAEUA / CUPE L

Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines

Bâtiment i, Aile i2, niveau 1, bureau i2 120

E-mail : daeu-a-cupe@u-pec.fr

Tél : 01 45 17 11 44

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

Métro : Créteil Université (ligne 8)

RER D : Vert de Maisons

RER D : Créteil Pompadour + TVM